CONTINGENT POUR LE DROIT À LA GRÈVE

La fête des travailleurs et travailleuses marque un moment unique pour souligner les luttes ouvrières actuelles et passées. Rappelons-nous que ces luttes historiques sont à l'origine des acquis sociaux actuels, de plus en plus menacés. Cette marche vise aussi à s'inspirer de la combativité du passé pour reconstruire des espaces de contre-pouvoir dans un monde qui en a bien besoin. L'ASSÉ vous invite à prendre la rue en solidarité avec les luttes des travailleurs et travailleuses, pour faire respecter le droit à la grève. Joignez-vous au contingent précaire pour le droit à la grève.

CONTINGENT POUR LE DROIT À LA GRÈVE

Rendez-vous à Montréal, le samedi 3 mai à 12h coin des rues Parc Lafontaine et Sherbrooke.

CONTINGENT POUR LE DROIT À LA GRÈVE

La fête des travailleurs et travailleuses marque un moment unique pour souligner les luttes ouvrières actuelles et passées. Rappelons-nous que ces luttes historiques sont à l'origine des acquis sociaux actuels, de plus en plus menacés. Cette marche vise aussi à s'inspirer de la combativité du passé pour reconstruire des espaces de contre-pouvoir dans un monde qui en a bien besoin. L'ASSÉ vous invite à prendre la rue en solidarité avec les luttes des travailleurs et travailleuses, pour faire respecter le droit à la grève. Joignez vous au contingent précaire pour le droit à la grève.

CONTINGENT POUR LE DROIT À LA GRÈVE

Rendez-vous à Montréal, le samedi 3 mai à 12h coin des rues Parc Lafontaine et Sherbrooke.

CONTINGENT POUR LE DROIT À LA GRÈVE

La fête des travailleurs et travailleuses marque un moment unique pour souligner les luttes ouvrières actuelles et passées. Rappelons-nous que ces luttes historiques sont à l'origine des acquis sociaux actuels, de plus en plus menacés. Cette marche vise aussi à s'inspirer de la combativité du passé pour reconstruire des espaces de contre-pouvoir dans un monde qui en a bien besoin. L'ASSÉ vous invite à prendre la rue en solidarité avec les luttes des travailleurs et travailleuses, pour faire respecter le droit à la grève. Joignez-vous au contingent précaire pour le droit à la grève.

CONTINGENT POUR LE DROIT À LA GRÈVE

Rendez-vous à Montréal, le samedi 3 mai à 12h coin des rues Parc Lafontaine et Sherbrooke.

CONTINGENT POUR LE DROIT À LA GRÈVE

La fête des travailleurs et travailleuses marque un moment unique pour souligner les luttes ouvrières actuelles et passées. Rappelons-nous que ces luttes historiques sont à l'origine des acquis sociaux actuels, de plus en plus menacés. Cette marche vise aussi à s'inspirer de la combativité du passé pour reconstruire des espaces de contre-pouvoir dans un monde qui en a bien besoin. L'ASSÉ vous invite à prendre la rue en solidarité avec les luttes des travailleurs et travailleuses, pour faire respecter le droit à la grève. Joignez-vous au contingent précaire pour le droit à la grève.

CONTINGENT POUR LE DROIT À LA GRÈVE

Rendez-vous à Montréal, le samedi 3 mai à 12h coin des rues Parc Lafontaine et Sherbrooke.

3 1/4

LA GRÈVE : UN DROIT COLLECTIF FONDAMENTAL

Depuis quelques années, le droit à la grève se voit constamment menacé par la répression étatique, policière et administrative. De la loi 43 venant nier le droit fondamental, à la dissidence et à la répression qu'a connues le mouvement étudiant durant la mobilisation de 2007-2008, les attaques contre notre droit de résister se sont multipliées. Le droit à la grève, acquis au fil des luttes du passé, est menacé de toutes parts : assurons-lui un avenir prometteur en affirmant notre claire volonté de lutter pour une société juste, égalitaire et démocratique. C'est pourquoi nous vous appelons à manifester notre colère contre le mépris institutionnel lors de la manifestation syndicale du 3 mai à Montréal. Le contingent précaire « Droit à la grève » vise à clamer haut et fort notre volonté de préserver cet enjeu fondamental des mobilisations populaires. La répression ne saura nous faire taire, la grève est un droit qu'il faut faire respecter.

LA GRÈVE : UN DROIT COLLECTIF FONDAMENTAL

Depuis quelques années. le droit à la grève se voit constamment menacé par la répression étatique, policière et administrative. De la loi 43 venant nier le droit fondamental, à la dissidence et à la répression qu'a connues le mouvement étudiant durant la mobilisation de 2007-2008, les attaques contre notre droit de résister se sont multipliées. Le droit à la grève, acquis au fil des luttes du passé, est menacé de toutes parts : assurons-lui un avenir prometteur en affirmant notre claire volonté de lutter pour une société juste, égalitaire et démocratique. C'est pourquoi nous vous appelons à manifester notre colère contre le mépris institutionnel lors de la manifestation syndicale du 3 mai à Montréal. Le contingent précaire « Droit à la grève » vise à clamer haut et fort notre volonté de préserver cet enjeu fondamental des mobilisations populaires. La répression ne saura nous faire taire, la grève est un droit qu'il faut faire respecter.



LA GRÈVE : UN DROIT COLLECTIF FONDAMENTAL

Depuis quelques années, le droit à la grève se voit constamment menacé par la répression étatique, policière et administrative. De la loi 43 venant nier le droit fondamental, à la dissidence et à la répression qu'a connues le mouvement étudiant durant la mobilisation de 2007-2008, les attaques contre notre droit de résister se sont multipliées. Le droit à la grève, acquis au fil des luttes du passé, est menacé de toutes parts : assurons-lui un avenir prometteur en affirmant notre claire volonté de lutter pour une société juste, égalitaire et démocratique. C'est pourquoi nous vous appelons à manifester notre colère contre le mépris institutionnel lors de la manifestation syndicale du 3 mai à Montréal. Le contingent précaire « Droit à la grève » vise à clamer haut et fort notre volonté de préserver cet enjeu fondamental des mobilisations populaires. La répression ne saura nous faire taire, la grève est un droit qu'il faut faire respecter.

3 MA

LA GRÈVE : UN DROIT COLLECTIF FONDAMENTAL

Depuis quelques années, le droit à la grève se voit constamment menacé par la répression étatique, policière et administrative. De la loi 43 venant nier le droit fondamental, à la dissidence et à la répression qu'a connues le mouvement étudiant durant la mobilisation de 2007-2008, les attaques contre notre droit de résister se sont multipliées. Le droit à la grève, acquis au fil des luttes du passé, est menacé de toutes parts : assurons-lui un avenir prometteur en affirmant notre claire volonté de lutter pour une société juste, égalitaire et démocratique. C'est pourquoi nous vous appelons à manifester notre colère contre le mépris institutionnel lors de la manifestation syndicale du 3 mai à Montréal. Le contingent précaire « Droit à la grève » vise à clamer haut et fort notre volonté de préserver cet enjeu fondamental des mobilisations populaires. La répression ne saura nous faire taire, la grève est un droit qu'il faut faire respecter.